GROUPEMENT HOSPITALIER DE TERRITOIRE PSY SUD PARIS



NOTE DE SERVICE N° 238-2023

Index: JFG/SG/SR

Date: 13/11/2023

GHT PSY SUD

Objet : Epreuves de présélection organisées par le Groupe Hospitalier			
Paul Guiraud pour bénéficier du financement des études promotionnelles	our bénéficier du financement des études promotionnelles		
formation d'Aide-Soignant			

Date de fin d'affichage :28 juin 2024

- Destinataires: Cadre supérieur(e) de santé, cadre de santé et responsable de service
- Rédacteur : DRH/Formation continue

Pour bénéficier du financement des études promotionnelles en vue de préparer le diplôme d'aide-soignant, les professionnels concernés doivent se présenter aux épreuves de présélection organisées par le groupe hospitalier Paul Guiraud.

La présélection aura lieu entre le mardi 13 juin et le mardi 27 juin 2024

Dans les locaux de la formation continue

Je vous invite à demander aux candidats d'adresser les documents suivants en trois exemplaires au service de la formation continue avant le lundi 15 mai 2024 à 16 heures dernier délai :

- Un curriculum vitae.
- Un projet d'évolution professionnelle.
- Un avis formalisé par l'encadrement sur le projet d'évolution professionnelle du candidat

Les dossiers incomplets ne seront pas pris en compte.

Le Directeur des Ressources Humaines

Jean-François GICQUEL

GH Paul Guiraud

www.gh-paulguiraud.fr
54, avenue de la République BP 20065
94806 Villejuif Cedex
\$ 01 42 11 70 00

www.psysudparis.fr

ANNEXE 1: LES EPREUVES DE PRE-SELECTION

La composition du jury de présélection :

- Un(e) cadre supérieur(e)
- Deux cadres de santé

Les épreuves de pré-sélection comprennent :

- Une épreuve orale sur une question portant sur un thème sanitaire et social (sujet tiré au sort) après une préparation de 10 minutes. Cet exercice permet au jury de mesurer les capacités de compréhension, d'argumentation, d'expression du candidat.
- L'exposé par le candidat de son projet d'évolution professionnelle, qui doit retracer son parcours professionnel, son historique de formation, sa situation professionnelle actuelle, ses motivations et les atouts ou potentiels professionnels qu'il pense avoir pour devenir aide-soignant. Cet exercice permet au jury de mesurer les capacités de présentation et d'argumentation du candidat concernant son projet d'évolution professionnelle et ses motivations.
- Un temps d'échange sur le projet d'évolution professionnelle du candidat.

Concernant la présentation du projet d'évolution professionnelle, la responsable du service de la formation continue, vous propose une aide méthodologique pour élaborer votre projet.

La grille de pré-sélection comporte des critères qui permettent de préciser les attentes et exigences attendues. Chaque membre du jury évalue la prestation du candidat. Après concertation, le jury arrête la décision, favorable ou non, de bénéficier du financement des études promotionnelles d'aide-soignant.

L'épreuve orale sur une question portant sur un thème sanitaire et social				
L'exposé est :	Cohérent	2 POINTS		
	♣ Structuré			
L'expression est :	Professionnelle	2 POINTS		
	Précise			
Les explications sur le sujet sont :	Pertinentes	2 POINTS		
	Suffisantes			
Le questionnement est :	Pertinent	2 POINTS		
	Suffisant			
L'argumentation est :	Effective			
	Appropriée	2 POINTS		
	Précise			
Présentation par le candidat de son projet d'évolution professionnelle professionnel				
Les motivations concernant le projet	Clairement énoncées			
professionnel sont :	Pertinentes	5 POINTS		
	Cohérentes			
Les connaissances sur la fonction	Argumentées			
d'aide-soignant sont :	4 Logiques	5 POINTS		
	Pertinentes			